

# LETTRE DU CERCLE DE SILENCE DE VERSAILLES

N°5 février 2010

## ACTUALITE DANS LES YVELINES

### Demandeurs d'asile.

Fin novembre 2009, **six associations**, dont Amnesty international, la Cimade et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) ont dressé un **"constat accablant des pratiques préfectorales illégales"** en Ile-de-France, destinées, selon elles, à dissuader les demandeurs d'asile de solliciter une protection en France.

**La préfecture des Yvelines a été condamnée 10 fois par le tribunal administratif pour ce type de pratiques, qui pourtant se poursuivent.**

A la suite de ces condamnations, le Secrétaire Général de la préfecture a invité à 2 reprises le groupe interassociatif asile, fin novembre et début décembre. Il a envisagé d'augmenter le nombre de nouveaux demandeurs d'asile accueillis par jour, en modifiant la procédure de la première démarche. Affaire à suivre...

**DOM'asile Versailles, créé en 2000 par la Cimade et le Secours Catholique, recherche des bénévoles**, n'hésitez pas à contacter Nanda Péchevis ( tél : 0130504421) ou par mail : [nanda.pechevis@neuf.fr](mailto:nanda.pechevis@neuf.fr)

### Le centre de rétention de Plaisir.

**Le 15 Janvier 2010 M. Besson a visité le centre de rétention administrative de PLAISIR**, avec la préfète Anne Boquet et M. Pierre Henry Directeur Général de France terre d'asile. Depuis le 01 janvier 2010 France terre d'asile intervient afin d'apporter une information et une aide à l'exercice effectif des droits des étrangers retenus. C'est également le cas à Palaiseau, Coquelles (62) et Oissel (76).

### Les lieux à Plaisir

Le CRA est mitoyen au commissariat. Les deux établissements ont en commun une entrée du personnel et des visiteurs, la même cour... L'ensemble jouxte le Groupe scolaire Mozart qui n'est séparé du CRA que par une haute clôture grillagée renforcée de filet plastique vert et d'une haie.

**Le CRA de Plaisir, ouvert en mai 2006, a accueilli 767 personnes en 2008, dont 152 femmes.** La capacité du centre est de 32 places, dont 6 places réservées aux femmes et aux familles, et il est géré par les services de la police aux frontières.

### Les personnes retenues en 2008

Des étrangers y sont placés tous les jours, de toute part, à toute heure. 38 départements ont placé des étrangers en rétention au centre de Plaisir avec en majorité ceux de Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis.

## Le centre de rétention de Plaisir (suite)

### Devenir des retenus en 2008

211 ont été présentés à l'embarquement ; 288 libérés, 24 sont déferées, 82 assignées et 51 sont libérées pour "fin de rétention". Les préfetures "rusent", "manifestent leur générosité" ou "font de la place", en libérant la veille ou l'avant-veille de la fin de rétention par ordre téléphoné ou faxé au CRA.

La durée moyenne de rétention est de 10 jours.

Les conditions d'interpellation sont les suivantes : contrôle gare (108 personnes) contrôle voie publique (80), lieu de travail (76), contrôle routier (59), arrestation guichet (56), domicile, prisons, transports publics, interpellation aux frontières, dénonciation.

Depuis le 1er janvier 2010, 26 personnes ont été retenues dans ce centre.

**Pierre Henry, de France terre d'asile, a tenu à rappeler lors de la visite de M Besson au CRA de Plaisir:**

- La nécessité pour une société démocratique de s'interroger sur la légitimité de mesures privatives de liberté sur simple décision administrative.
- La volonté de son organisation de réfléchir avec ses partenaires à la mise en place et au développement d'alternatives raisonnables à la rétention (assignation à résidence, garantie de représentation notamment).
- L'urgence de travailler à une modification profonde de la législation sur le droit au séjour des étrangers (nous pensons ici particulièrement à des personnes qui sont placées en centre de rétention, au hasard d'un contrôle, alors qu'elles travaillent, paient des impôts, cotisent sans jamais troubler l'ordre public mais sans pouvoir accéder au droit au séjour).

**Création d'un nouveau cercle de silence à Mantes la Jolie depuis le 23 janvier 2010.** Il se tient le 4<sup>ème</sup> samedi du mois de 11h à 12h, place Saint Maclou.

**La pastorale des Migrants organise une conférence-débat le vendredi 12 février** sur le thème : « **Quand l'Eglise nous parle de l'étranger sur quoi se fonde-t-elle ? A-t-elle des chances d'être entendue ? avec le père Christian Mellon** (s.j.) à 20h30 à la salle paroissiale de Plaisir , 4 rue Calmette (Plaisir)

### Le cercle de silence de Versailles

se tient chaque deuxième jeudi de chaque mois entre 18h et 19h Avenue de Saint-Cloud - angle avenue de l'Europe à Versailles

( Marché aux Fleurs).

Les prochaines dates

le jeudi 11 février, jeudi 11 mars et jeudi 8 avril 2010

Contact : [cercledesilenceversailles@numericable.com](mailto:cercledesilenceversailles@numericable.com)

Rédaction de la lettre : Michel Girard et Patrick Gérard